

Callac : la riche famille Cohen a décidé que les Africains remplaceraient les Bretons

écrit par Martin Moisan | 14 septembre 2022





L'affaire de Callac a pris une dimension symbolique exceptionnelle. Exceptionnelle à plus d'un titre.

D'abord parce que jusqu'ici, la submersion migratoire s'était faite essentiellement dans les villes et pas encore de manière trop visible dans les campagnes. C'est-à-dire dans un contexte urbain largement individualisé, depuis longtemps déraciné et dépourvu de tout sentiment d'appartenance identitaire.

Parce que jusqu'ici, malgré sa dimension colossale, elle avait pu s'accompagner d'une certaine forme de mithridatisation. Petit peu par petit peu, de manière en quelque sorte diffuse puis de plus en plus massive, jusqu'à pouvoir devenir intégrale dans certains endroits, sans que rien ne se passe. La force du fait accompli.

Parce qu'aussi elle avait été conduite par la seule puissance publique, ce qui pouvait rendre les choses encore supportables aux yeux d'une population globalement légaliste et encore persuadée que l'État restait l'ami du peuple.

À Callac, pour la première fois, les choses se passent de manière complètement différente.

D'abord parce que, quoique ponctuelle, la dose est massive et brutale, puisqu'il s'agit de submerger d'un seul coup un village de vieux Blancs au fin fond de la campagne, dans une région profondément identitaire.

Ensuite parce que cette fois-ci, l'opération n'émane pas de la puissance publique, mais de l'initiative privée d'une famille richissime, urbaine, bourgeoise, appartenant à l'élite mondialisée.

Enfin et surtout, parce que si cette opération se concrétise, elle constituera un précédent qui ouvrira la submersion migratoire à l'initiative privée. Et que ce sera une transgression qui légitimera en réponse d'autres transgressions, celles-là ultra violentes. Personne ne peut en douter et personne ne disposera d'un totem d'immunité.

Oui, cette affaire de Callac cumule les transgressions et marque un précédent particulièrement symbolique, et donc à ce titre dangereux, sur un terrain où une grosse partie de l'opinion ne supportera plus rien.

Pour certains observateurs, il s'agit là d'un accaparement et d'une intrusion insupportables. Personne n'a la légitimité personnelle et privée d'une telle transgression de l'ordre républicain. Qui peut oser avoir l'arrogance de développer à titre privé sa propre politique de peuplement ? Quelle personne privée peut se permettre d'imposer un remplacement de population à titre purement idéologique, et comme une véritable provocation, médiatisée et largement affichée ?

Oui, le caractère privé de cette initiative est une transgression insupportable. Elle est un bafouement de la puissance régaliennne de l'État et de son exclusivité en matière de politique intérieure. Il choque tous les républicains et tous les laïques.

Par ailleurs, l'initiative émane d'une famille juive. À ce titre elle est doublement symbolique et dangereuse pour la paix sociale.

Dans un pays travaillé depuis toujours par un antisémitisme atavique, certes depuis longtemps largement refoulé et donc insignifiant et pour le moment sans danger réel, il est certain que dans des circonstances de tensions extrêmes, un tel symbole peut susciter de brusques réveils. Qui peut les souhaiter ? Sans doute pas la puissance publique, ni d'ailleurs la communauté juive, encore moins les ligues anti-racistes, ni personne.

Tout le monde le sait, en France l'antisémitisme réellement opératif est d'importation essentiellement musulmane. L'antisémitisme vernaculaire s'il existe ne produit aucun effet. Faut-il le ressusciter dans ses pires manifestations ? Cet aspect ne peut pas être évacué, ni dénié ; au contraire, il doit être signalé aux yeux de tous.

Le pays est traversé par de tensions que plus personne ne contrôle. Qui a envie de jouer avec des allumettes au milieu de la Sainte-Barbe ? Qui souhaite un brutal embrasement sur ce terrain dans une période qui cumule tous les risques et exacerbe tous les affrontements, à un point inconnu depuis la fin de la dernière guerre ?

Le fait et surtout le risque devrait sérieusement alerter le ministre de l'intérieur, en charge de la paix civile et de l'ordre public.

Est-ce le moment de surajouter une telle provocation, insupportable pour certains de nos compatriotes ?

Tous les spécialistes le savent, la mouvance d'ultra-droite est très largement divisée, groupusculaire, incapable de s'organiser. Pour autant elle n'est probablement pas incapable de réactions inattendues et pourquoi pas très bien maîtrisées et préparées.

Riposte Laïque et moi-même ne sommes en aucun cas les porte-parole de l'ultra-droite, d'autant moins qu'elle n'a pas d'existence formelle. Pourtant un certain nombre d'échos, un mauvais bruit de fond, nous parviennent.

Cette affaire de Callac est insupportable et certains de nos compatriotes les plus déterminés et les plus experts pourraient être tentés de sortir du cadre légal. Pas sûr que les services en charge d'y veiller l'aient réellement bien saisi, non plus que la matérialité d'une possible sur-réaction.

Quand il n'y a plus rien à discuter, quand notre courant d'opinion qui représente pourtant 30 % de l'opinion n'est plus entendu, quand il n'est plus représenté ou que du moins, il est canalisé dans le vide par une représentation fantoche qui stérilise toutes les questions qu'il pose, quand il n'y a plus d'écoute, plus de médiation possible, ni de prise en compte, alors la radicalisation et l'action violente ne peuvent plus être exclues.

Le ministre de l'intérieur devrait s'en préoccuper de manière tout à fait urgente et faire immédiatement cesser cette provocation avant que les choses ne s'enveniment sérieusement.

Quant à la famille et à la matriarche à l'initiative de cette provocation, elles feraient bien de mesurer que leur toute puissance n'est pas illimitée.

Martin Moisan

<https://ripostelaique.com/callac-la-tres-riche-famille-cohen-a-decide-que-les-africains-devaient-remplacer-les-bretons.html>